

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Bref Power WC Gel C – Theoretical product 0006

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: BE2017-0022-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0012635-0006

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	4
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Bref Power WC Gel C – Theoretical product 0006
--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Henkel Belgium N.V.
	Adresse	Esplanade 1 PO box 101 1020 Brussels Belgique
Numéro de l'autorisation	BE2017-0022-00-00 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0012635-0006	
Date de l'autorisation	20/03/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	25/05/2026	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	36 - Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	BorsodChem Zrt.
Adresse du fabricant	Bolyai tér 1. 3700 Kazincbarcika Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Bolyai tér 1. 3700 Kazincbarcika Hongrie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide chlorhydrique	Hydrochloric acid	Substance active		231-595-7	10.1
Polyoxyéthylène (5) oléylamine	N,N-Bis[poly(oxyethylene)]-(Z)-octadec-9-enyl-1-		26635-93-8		1.95

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>Peut irriter les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>Ne pas respirer les vapeurs.</p> <p>Se laver mains soigneusement après manipulation.</p> <p>EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.</p>

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Garder sous clef.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfectant des toilettes

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Bactéries-Bactéries-Cellules végétatives Levures-Levures-Cellules végétatives Moisissure-Moisissure-Spores
Domaine d'utilisation	Intérieur Utilisation à l'intérieur; désinfection de la surface de la cuvette des toilettes
Méthode(s) d'application	Désinfection des surfaces - Verser le produit sous le rebord et couvrir toute la surface de la cuvette intérieure
Taux et fréquences d'application	20-35 mL par application - 100 - 1-2 applications par semaine et par ménage
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille, Plastique: HDPE , 750-1250 mL
HDPE opaque
Bouchon sécurité enfant

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Aucun

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Aucun

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Aucun

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Aucun

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Aucun

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

1. Appliquer le produit sous le rebord de la cuvette des toilettes afin qu'il puisse couler vers le bas pour couvrir la totalité de la surface de la cuvette intérieure.
2. Laisser agir 15 min pour la désinfection et 30 min en cas de taches tenaces. Tirer la chasse d'eau ensuite. Répéter le processus en cas de dépôts de calcaire tenaces. Si nécessaire utiliser la brosse de toilette.

5.2. Mesures de gestion des risques

1. Utiliser conformément aux instructions indiquées sur l'étiquette. Appliquer seulement aux toilettes. Éviter les autres rejets dans l'environnement.
2. Diluer tout déversement avec de l'eau et éponger. Tous les consommables (par exemple des serviettes en papier) utilisés pour éponger doivent être éliminés avec les ordures ménagères. D'autres matériaux (par exemple les lavettes ou éponges) doivent être soigneusement rincés à l'eau. Les eaux de nettoyage contenant le produit doivent être éliminées via les eaux usées.
3. Ne pas rejeter directement dans le milieu naturel.
4. Éviter tout contact inutile au produit. Une mauvaise utilisation peut causer des dommages à la santé.
5. Ne pas respirer les vapeurs.
6. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
7. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

1. Ne pas mélanger avec l'eau de Javel ou autre nettoyant pouvant conduire à la formation de chlore gazeux toxique ou de chaleur.

Instructions de premiers secours:

2. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
3. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. (P330 + P301 + 331)
4. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. (P303 + 361 + 353)
5. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305 + 351 + 338)
6. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. (P308 + 311)
7. EN CAS D'INHALATION de gaz toxiques résultant d'une mauvaise utilisation (mélange avec l'eau de Javel ou autre nettoyant): transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Aucun

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

1. Tenir hors de portée des enfants
2. Garder sous clef
3. Stocker au sec
4. Durée de vie: 24 mois

6. Autres informations

En raison de déficits techniques de l'éditeur du Résumé des Caractéristiques du Produit, les points suivants sont ajoutés à cette section:

P308 + 310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient en accord avec les règles en vigueur dans votre région.

Polyoxyéthylène (5) oléylamine (CAS: 26635-93-8): fonction = Agent de surface non ionique